



Assemblée générale

Distr. générale
26 octobre 1999
Français
Original: anglais

Cinquante-quatrième session
Première Commission

Documents de la Première Commission

Note du Secrétariat

Additif

Le présent additif actualise le document A/C.1/54/INF/1 et mentionne les documents publiés au 27 octobre 1999.

Point 64 de l'ordre du jour. Réduction des budgets militaires

A/C.1/54/L.27. Projet de résolution intitulé «Information objective sur les questions militaires, y compris la transparence des dépenses militaires : rapport du Secrétaire général», en date du 22 octobre 1999

- a) **Réduction des budgets militaires**
- b) **Information objective sur les questions militaires, y compris la transparence des dépenses militaires**

Point 65 de l'ordre du jour. Interdiction de mettre au point et de fabriquer de nouveaux types et systèmes d'armes de destruction massive : rapport de la Conférence du désarmement

A/C.1/54/L.26. Projet de résolution intitulé «Interdiction de mettre au point et de fabriquer de nouveaux types et systèmes d'armes de destruction massive», en date du 22 octobre 1999

Point 66 de l'ordre du jour. Question de l'Antarctique

Point 67 de l'ordre du jour. Respect des accords de limitation des armements, de désarmement et de non-prolifération

A/C.1/54/3. Lettre datée du 7 octobre 1999, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies

A/C.1/54/L.13. Projet de décision intitulé «Respect des accords de limitation des armements, de désarmement et de non-prolifération», en date du 22 octobre 1999
Point 68 de l'ordre du jour. La vérification sous tous ses aspects, y compris le rôle de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de la vérification

A/C.1/54/L.29. Projet de résolution intitulé «La vérification sous tous ses aspects, y compris le rôle de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de la vérification», en date du 22 octobre 1999

Point 69 de l'ordre du jour. Application de la Déclaration faisant de l'océan Indien une zone de paix

A/C.1/54/L.45. Projet de résolution intitulé «Application de la Déclaration faisant de l'océan Indien une zone de paix», en date du 22 octobre 1999

Point 70 de l'ordre du jour. Traité sur une zone exempte d'armes nucléaires en Afrique

A/C.1/54/L.17. Projet de résolution intitulé «Traité sur une zone exempte d'armes nucléaires en Afrique (Traité de Pelindaba), en date du 22 octobre 1999

Point 71 de l'ordre du jour. Les progrès de la téléinformatique dans le contexte de la sécurité internationale

A/C.1/54/L.4. Projet de résolution intitulé «Les progrès de la téléinformatique dans le contexte de la sécurité internationale», en date du 21 octobre 1999

Point 72 de l'ordre du jour. Le rôle de la science et de la technique dans le contexte de la sécurité internationale et du désarmement

A/54/167/Add.1. «Le rôle de la science et de la technique dans le contexte de la sécurité internationale et du désarmement» : rapport du Secrétaire général

A/C.1/54/L.32. Projet de résolution intitulé «Le rôle de la science et de la technique dans le contexte de la sécurité internationale et du désarmement», en date du 22 octobre 1999

Point 73 de l'ordre du jour. Création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la région du Moyen-Orient

A/C.1/54/L.7. Projet de résolution intitulé «Création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la région du Moyen-Orient», en date du 21 octobre 1999

Point 74 de l'ordre du jour. Conclusion d'arrangements internationaux efficaces pour garantir les États non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace de ces armes

A/C.1/54/L.36. Projet de résolution intitulé «Conclusion d'arrangements internationaux efficaces pour garantir les États non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace de ces armes», en date du 22 octobre 1999

Point 75 de l'ordre du jour. Prévention d'une course aux armements dans l'espace

A/C.1/54/L.22. Projet de résolution intitulé «Prévention d'une course aux armements dans l'espace», en date du 22 octobre 1999

Point 76 de l'ordre du jour. Désarmement général et complet

A/54/368-S/1999/993. Lettre datée du 17 septembre 1999, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Kazakhstan auprès de l'Organisation des Nations Unies

A/C.1/54/3. Lettre datée du 7 octobre 1999, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies

A/C.1/54/7. Lettre datée du 18 octobre 1999, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies

A/C.1/54/L.1. Projet de résolution intitulé «Préservation et respect du Traité sur les missiles antimissiles», en date du 14 octobre 1999

A/C.1/54/L.2. Projet de résolution intitulé «Mise en oeuvre de la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction», en date du 15 octobre 1999

A/C.1/54/L.9. Projet de résolution intitulé «Désarmement nucléaire en vue de l'élimination définitive des armes nucléaires», en date du 22 octobre 1999

A/C.1/54/L.12. Projet de résolution intitulé «Missiles», en date du 22 octobre 1999

A/C.1/54/L.20. Projet de résolution intitulé «Consolidation de la paix grâce à des mesures concrètes de désarmement», en date du 22 octobre 1999

A/C.1/54/L.30. Projet de résolution intitulé «Décision de la Conférence du désarmement de constituer, au titre du point 1 de son ordre du jour intitulé 'Cessation de la course aux armements nucléaires et désarmement nucléaire', un comité spécial chargé de négocier, sur la base du rapport du Coordonnateur spécial (CD/1299) et du mandat y figurant, un traité multilatéral, non discriminatoire et internationalement et effectivement vérifiable interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs explosifs nucléaires», en date du 22 octobre 1999

a) Notification des essais nucléaires

b) Transparence dans le domaine des armements

A/C.1/54/L.21. Projet de résolution intitulé «Transparence dans le domaine des armements», en date du 22 octobre 1999

A/C.1/54/L.39. Projet de résolution intitulé «Transparence dans le domaine des armements», en date du 22 octobre 1999

c) Création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie centrale

A/C.1/54/L.35. Projet de décision intitulé «Création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie centrale», en date du 26 octobre 1999

d) Assistance aux États pour l'arrêt de la circulation illicite et la collecte des armes légères et de petit calibre

A/C.1/54/L.25. Projet de résolution intitulé «Assistance aux États pour l'arrêt de la circulation illicite et la collecte des armes légères et de petit calibre», en date du 22 octobre 1999

e) Interdiction de déverser des déchets radioactifs

A/C.1/54/L.6. Projet de résolution intitulé «Interdiction de déverser des déchets radioactifs», en date du 21 octobre 1999

f) Armes légères et de petit calibre

A/54/373. Lettre datée du 14 septembre 1999, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents du Canada et de la Finlande auprès de l'Organisation des Nations Unies

A/54/374. Lettre datée du 17 septembre 1999 adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Finlande auprès de l'Organisation des Nations Unies

A/C.1/54/L.42. Projet de résolution intitulé «Armes légères et de petit calibre», en date du 25 octobre 1999

g) Réduction du danger nucléaire

A/C.1/54/L.31. Projet de résolution intitulé «Réduction du danger nucléaire», en date du 22 octobre 1999

h) Respect des normes relatives à l'environnement dans l'élaboration et l'application des accords de désarmement et de maîtrise des armements

A/C.1/54/L.46. Projet de résolution intitulé «Respect des normes relatives à l'environnement dans l'élaboration et l'application des accords de désarmement et de maîtrise des armements», en date du 22 octobre 1999

i) Relation entre le désarmement et le développement

A/C.1/54/L.47. Projet de résolution intitulé «Relation entre le désarmement et le développement», en date du 22 octobre 1999

j) Consolidation de la paix grâce à des mesures concrètes de désarmement

k) Désarmement régional

A/C.1/54/L.38. Projet de résolution intitulé «Désarmement régional», en date du 22 octobre 1999

l) Maîtrise des armes classiques aux niveaux régional et sous-régional

A/C.1/54/L.37. Projet de résolution intitulé «Maîtrise des armes classiques aux niveaux régional et sous-régional», en date du 22 octobre 1999

m) Hémisphère Sud et zones adjacentes exempts d'armes nucléaires

A/C.1/54/L.34. Projet de résolution intitulé «Hémisphère Sud et zones adjacentes exempts d'armes nucléaires», en date du 22 octobre 1999

n) Application de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction

A/C.1/54/L.11. Projet de résolution intitulé «Application de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction», en date du 22 octobre 1999

o) Trafic d'armes légères

A/54/404. Armes légères : Rapport du Secrétaire général

A/C.1/54/L.44. Projet de résolution intitulé «Trafic d'armes légères», en date du 26 octobre 1999

p) Suite donnée à l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice sur la licéité de la menace ou de l'emploi d'armes nucléaires

A/C.1/54/L.43. Projet de résolution intitulé «Suite donnée à l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice sur la *licéité de la menace ou de l'emploi d'armes nucléaires*, en date du 27 octobre 1999

q) Désarmement nucléaire

A/C.1/54/L.41. Projet de résolution intitulé «Désarmement nucléaire», en date du 22 octobre 1999

r) Vers un monde exempt d'armes nucléaires : nécessité d'un nouvel ordre du jour

A/C.1/54/4. Lettre datée du 23 septembre 1999, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Égypte auprès de l'Organisation des Nations Unies

A/C.1/54/L.18. Projet de résolution intitulé «Vers un monde exempt d'armes nucléaires : nécessité d'un nouvel ordre du jour», en date du 22 octobre 1999

s) Convocation de la quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement

A/C.1/54/L.48. Projet de résolution intitulé «Convocation de la quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement», en date du 22 octobre 1999

Point 77 de l'ordre du jour. Examen et application du Document de clôture de la douzième session extraordinaire de l'Assemblée générale

A/C.1/54/L.51. Projet de résolution intitulé «Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes», en date du 22 octobre 1999

a) Mesures de confiance à l'échelon régional : activités du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale

A/54/364. Mesures de confiance à l'échelon régional : activités du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale : rapport du Secrétaire général

A/C.1/54/L.5. Projet de résolution intitulé «Mesures de confiance à l'échelon régional : activités du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale», en date du 21 octobre 1999

b) Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique

A/C.1/54/L.14. Projet de résolution intitulé «Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique», en date du 22 octobre 1999

c) Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique

A/C.1/54/L.10. Projet de résolution intitulé «Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique», en date du 22 octobre 1999

d) Convention sur l'interdiction de l'utilisation des armes nucléaires

A/C.1/54/L.33. Projet de résolution intitulé «Convention sur l'interdiction de l'utilisation des armes nucléaires», en date du 22 octobre 1999

e) Centres régionaux des Nations Unies pour la paix et le désarmement

A/C.1/54/L.49. Projet de résolution intitulé «Centres régionaux des Nations Unies pour la paix et le désarmement», en date du 22 octobre 1999

Point 78 de l'ordre du jour. Examen de l'application des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire

a) Rapport de la Commission du désarmement

A/C.1/54/L.3. Projet de résolution intitulé «Rapport de la Commission du désarmement», en date du 19 octobre 1999

b) Rapport de la Conférence du désarmement

A/C.1/54/L.16. Projet de résolution intitulé «Rapport de la Conférence du désarmement», en date du 22 octobre 1999

c) Conseil consultatif pour les questions de désarmement

A/C.1/54/8. Lettre datée du 19 octobre 1999, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la République populaire démocratique de Corée auprès de l'Organisation des Nations Unies

A/C.1/54/L.28. Projet de décision intitulé «Conseil consultatif pour les questions de désarmement», en date du 22 octobre 1999.

d) Institut des Nations Unies pour la recherche et le désarmement

Point 79 de l'ordre du jour. Le risque de prolifération nucléaire au Moyen-Orient

A/54/459. Le risque de prolifération nucléaire au Moyen-Orient : rapport du Secrétaire général

A/C.1/54/L.8. Projet de résolution intitulé «Le risque de prolifération nucléaire au Moyen-Orient», en date du 21 octobre 1999

Point 80 de l'ordre du jour. Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination

A/C.1/54/L.52. Projet de résolution intitulé «Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination», en date du 22 octobre 1999

Point 81 de l'ordre du jour. Renforcement de la sécurité et de la coopération dans la région de la Méditerranée

A/C.1/54/L.15. Projet de résolution intitulé «Renforcement de la sécurité et de la coopération dans la région de la Méditerranée», en date du 22 octobre 1999

Point 82 de l'ordre du jour. Renforcement du régime défini par le Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes (Traité de Tlatelolco)

A/C.1/54/L.24. Projet de résolution intitulé «Renforcement du régime défini par le Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes (Traité de Tlatelolco)», en date du 22 octobre 1999

Point 83 de l'ordre du jour. Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction

A/C.1/54/L.19. Projet de résolution intitulé «Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction», en date du 22 octobre 1999

Point 84 de l'ordre du jour. Examen de l'application de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale

A/C.1/54/L.40. Projet de résolution intitulé «Maintien de la sécurité internationale – stabilité et développement de l'Europe du Sud-Est», en date du 22 octobre 1999

A/C.1/54/L.50. Projet de décision intitulé «Examen de l'application de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale», en date du 22 octobre 1999

Point 85 de l'ordre du jour. Traité d'interdiction complète des essais nucléaires

A/C.1/54/L.23. Projet de résolution intitulé «Traité d'interdiction complète des essais nucléaires», en date du 22 octobre 1999

Autres documents

A/C.1/54/INF/1. Documents de la Première Commission : Note du Secrétariat

A/C.1/54/5. Membres de la Première Commission

A/C.1/54/6. Lettre datée du 14 octobre 1999, adressée au Président de la Première Commission par le Représentant permanent de l'Indonésie auprès de l'Organisation des Nations Unies.
